

CANTON DE FEURS

\*\*\*\*\*

COMMUNE DE

PONCINS

42110



Tél. : 04.77.27.80.09  
Fax : 04.77.27.86.94  
Email : [mairie.poncins@wanadoo.fr](mailto:mairie.poncins@wanadoo.fr)  
Facebook : [Commune de Poncins](#)  
Illiwap : [mairie de Poncins](#)

## Réunion du conseil municipal de PONCINS du lundi 19 janvier 2026

Séance Publique.

**Présents** : Maryline CHEMINAL, Bernard FOYATIER, Audrey ROCHE, Marc TERRASSE, Julien DUCHÉ, Sylvie DELORME, Ludovic GUILLARME, Julie BATAILLON et Michael GIBERT

**Absentes excusées** : Josiane FOUQUET et Gaëlle SANA-DELORME

**Absent** : Nathalie DUBOEUF, Laurent BURNOD, Christophe MASSON et Jérôme BAS

**Documents transmis avec la convocation :**

- le projet de compte rendu de la réunion du CM du 15 décembre,
- l'avenant de la convention CNRACL

### 1. Approbation du compte-rendu de la réunion du lundi 15 décembre 2025

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le compte rendu du lundi 15 décembre 2025.

### 2. Désignation de la secrétaire de séance : Audrey ROCHE

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité, de désigner Mme Audrey ROCHE comme secrétaire de séance.

### 3. Avenant n°2 – Convention 2023-2026 relative à l'établissement des dossiers CNRACL par le CDG 42

Madame le Maire rappelle aux membres de l'assemblée que par délibération n°06-12-2022-15 du 6 décembre 2022 le conseil municipal a approuvé la convention 2023-2026 relatives aux prestations effectuées par le Centre de Gestion auprès des collectivités et établissements publics affiliés pour la mission facultative « retraites ».

Elle rappelle également aux membres de l'assemblée que par délibération 2024-066 du 9 décembre 2024 le conseil a approuvé l'avenant n°1.

Madame la Maire informe que le Centre de Gestion de la Loire a décidé de faire évoluer ses prestations en matière de retraite. Le développement de nouvelles missions s'accompagne également d'une modification des tarifs en vigueur.

Ainsi à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026, des modifications doivent intervenir au niveau de la délégation faite au CDG, dans le cadre de la convention CNRACL 2023-2026.

Les prestations proposées et les conditions financières sont les suivantes :

➤ Réalisation complète d'un dossier de liquidation sans estimations préalable	250 €
➤ Réalisation complète d'un dossier de retraite progressive	200 €
➤ Réalisation complète d'un dossier de liquidation invalidité	250 €
➤ Réalisation complète d'un dossier de liquidation avec estimation préalable	125 €
➤ Réalisation complète d'un dossier d'estimation préalable	125 €
➤ Le rétablissement au régime général et à l'Ircantec	150 €
➤ Droit à l'information (cohortes)	75 €
➤ Compte individuel retraite pour mise à jour de la carrière	75 €
➤ La correction des anomalies remontant des DSN sur les comptes individuelles CNRACL des agents	50 €
➤ Les entretiens retraite individuels avec les agents au sein de la collectivité (vacation 3 heures pour 6 agents maximum)	500 €
➤ Les séances d'apprentissage / de pratique professionnelle / d'approfondissement des connaissances (en ½ journée ou journée complète) 300 € la ½ journée ou 500 € la journée	
➤ Réunion d'information à destination des actifs (1/2 journée)	200 €

Les autres clauses restent inchangées.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, l'avenant n°2 à la convention 2023-2026 relative à l'établissement des dossiers CNRACL par le CDG 42 et autorise Madame le Maire, ou son représentant, à signer tous les documents nécessaires à sa mise en œuvre.

(Délibération n° 2026-001)

#### 4. Informations diverses

Madame le maire informe les membres du Conseil Municipal sur :

- Travaux de Bruliolles : L'entreprise EUROVIA a été retenue pour le lot 2 pour un montant de 118 987,55€ HT,
- Le planning pour la tenue du bureau de vote lors élections municipales du 15 et 22 mars,
- La livraison du barnum de la Région début février.

#### 5. Prochaines réunions et manifestations

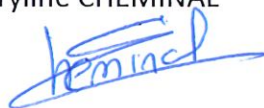
- Réunion publique Travaux Bruliolles : Jeudi 5 février 2026 à 19h00,
- Soirée remerciements Téléthon : Vendredi 6 février à 19h00,
- Commission des finances : Jeudi 12 février à 20h30,
- Retraite de Bernadette : Vendredi 13 février 2026 à 19h à la mairie,
- Prochain conseil : **Mardi 3 mars ou lundi 9 mars 2026 à 20h15,**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h00.

Aucune remarque lors du Conseil Municipal lors de la réunion du 9 mars 2026

A PONCINS, le 9 mars 2026

Le Maire,  
Maryline CHEMINAL



La secrétaire de séance,  
Audrey ROCHE

